

## Ordre de levage - Aire de Carénage

Durée de stationnement :

Date d'arrivée :

Date départ :

Heure d'arrivée :

Heure départ:

Nom du navire	<input type="text"/>	Type	<input type="text"/>
Immatriculation	<input type="text"/>	Dimensions & poids	<input type="text"/>
		Tirant d'eau	<input type="text"/>

### Coordonnées pour facturation

Nom du propriétaire ou représentant	<input type="text"/>
Adresse de facturation	<input type="text"/>
Code postal, Ville & Pays	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>
SIRET	<input type="text"/>
APE ou NAF	<input type="text"/>
TVA Intracommunautaire	<input type="text"/>
Adresse e-mail	<input type="text"/>

Nature des travaux à effectuer	Nom & Coordonnées de l'entreprise chargée des travaux
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

### Documents obligatoires à fournir

- Acte de francisation / Certificat immatriculation
- Pièce d'identité du propriétaire
- Contrat d'amarrage Port St Clair Sète de l'année en cours

Attestation assurance navire :

Nom de l'assurance :

N° Contrat :

Date échéance:

## Les 10 Commandements de l'aire de Carénage pour une exploitation en sécurité & respectueuse de l'environnement

- 1 Pendant la manœuvre de grutage et de calage, **je reste à distance du portique et de la zone de travail.**
- 2 Avant branchement, je contrôle le bon état de mes rallonges et prises d'eau et d'électricité. **L'eau est précieuse, je veille à une utilisation rationnelle.**
- 3 **Par fort vent de Sud ou de Sud-Est, je ne meule pas et ne disque pas.**
- 4 **Je protège mon chantier** lors des opérations de sablage, décapage hydraulique et peinture «airless».
- 5 Avant travaux de meulage, découpage et soudure, je dispose un ou plusieurs **extincteurs à poudre** à proximité du chantier. **Je contrôle régulièrement les points chauds.**
- 6 **Je n'utilise pas d'anti-fouling au TBT.** Les antifouling contiennent des métaux, biocides et composés organiques volatils : je respecte les conditions d'application et ne surdose pas.
- 7 **J'utilise les bacs du point propre** pour déposer les déchets dangereux (batteries, bidons ou chiffons souillés).
- 8 **Je ne rejette RIEN à terre ou dans le caniveau.** Un bidon renversé, une fuite de carburant ou d'huile, je demande du sable absorbant aux agents du carénage.
- 9 Je signale immédiatement tout dysfonctionnement, pollution accidentelle aux agents de Port Sud de France.
- 10 **Carénage terminé, je fais place nette,** je balaie les éclats de peinture, résidus qui polluent les eaux.



**Le milieu naturel est notre environnement de travail, ENSEMBLE protégeons le !**



Je soussigné  propriétaire ou représentant du propriétaire du bateau (2) désigné ci-dessus, certifie que les informations portées à la présente sont exactes, et reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'exploitation en vigueur, des tarifs affichés à l'extérieur des bureaux de l'aire de carénage, ainsi que des 10 commandements visant à une exploitation respectueuse de l'environnement, et m'engage à les respecter.

(2) : rayer la mention inutile

Signature du représentant ou propriétaire du bateau (2)

Nom et signature de l'Agent Port Sud de France